

Avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France relatifs aux matériaux au contact des denrées alimentaires

Séances du 11 mai et du 6 juillet 1999

Cet avis autorise un auxiliaire de polymérisation dans le polystyrène choc, deux additifs plastiques et deux colorants dans certaines matières plastiques, avec restrictions d'emploi.

Les substances ayant fait l'objet d'un avis favorable sont incorporées dans les listes positives des réglementations existantes lorsqu'elles existent.

Mots-clés : substance (ré)évaluée ; restriction d'emploi ; plastique ; polymère ; critère de pureté ; exposition des consommateurs ; DJT ; colorant ; contact gras (G) ; auxiliaire technologique du matériau ; additif ; LMS ; contact acide ; contact alcoolique

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):